

21 MAI 2002

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 21 mai 2002 à 16 heures 30 à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

JEAN McMASTER
PIERRE BRASSARD
ONIL COUTURE

PAUL M. ROLLAND
JEAN-GUY TARTE

Monsieur le MARCEL DION est absent de son siège.

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame PAULINE QUINLAN

Monsieur RÉMI LAFRENIÈRE, gestionnaire principal, directeur du développement et Monsieur PIERRE SIMONEAU, o. m. a., greffier, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

AVIS SPÉCIAL VOUS EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER, QU'UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT EST CONVOQUÉE PAR LES PRÉSENTES PAR LA MAIRESSE, MADAME PAULINE QUINLAN, POUR ÊTRE TENUE À LA SALLE DU CONSEIL À L'HÔTEL DE VILLE, 88, BOULEVARD DE BROMONT À BROMONT, LE 21 MAI 2002 À 16 HEURES 30 ET QU'IL SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS :

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2002-05-245 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2002

2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

2002-05-246 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 MAI 2002

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

21 MAI 2002

4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- 2002-05-247 4.1 MODIFICATION APPORTÉE À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2002-04-115 INTITULÉE « TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE COWANSVILLE »
- 2002-05-248 4.2 TOURNOI DE GOLF ANNUEL AU PROFIT DE L'ACADÉMIE DE MUSIQUE MASSEY-VANIER

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

6. RÈGLEMENTS

7. AFFAIRES COURANTES

- 2002-05-249 7.1 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ACCORDÉ À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE BROMONT
- 2002-05-250 7.2 APPROBATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE RÉVISÉ ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET BROMONT SUR LE LAC
- 2002-05-251 7.3 VENTE DÉFINITIVE DU LOT 622 DU CADASTRE OFFICIEL DU BROMONT, SUITE À UNE VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES
- 2002-05-252 7.4 PROTOCOLE D'ENTENTE, CARRÉ DES PINS

8. AFFAIRES DU PERSONNEL

9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

10. PÉRIODE DE QUESTION

- 2002-05-253 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.

21 MAI 2002

2002—05—245

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2002**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du Conseil municipal du 21 mai 2002.

ADOPTÉ

2002—05—246

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 MAI 2002**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 mai 2002.

ADOPTÉ

2002—05—247

**MODIFICATION APPORTÉE À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2002—
04—115 INTITULÉE « TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE
COWANSVILLE »**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

21 MAI 2002

DE modifier la résolution numéro 2002-04-115 quant à la somme à payer pour l'inscription de quatre (4) participants au tournoi de golf du maire de Cowansville :

QUE la somme à payer soit de **CINQ CENT VINGT DOLLARS (520\$)** et non de **CINQ CENTS DOLLARS (500\$)**

ADOPTÉ

2002-05-248

TOURNOI DE GOLF ANNUEL AU PROFIT DE L'ACADÉMIE DE MUSIQUE MASSEY-VANIER

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal décline l'offre de participer au tournoi de golf de l'Académie de musique Massey-Vanier.

ADOPTÉ

2002-05-249

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ACCORDE À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE BROMONT

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à verser la somme de **SEPT MILLE CINQ CENTS DOLLARS (7 500 \$), taxes applicables en sus**, à la Société de Développement économique de Bromont.

ADOPTÉ

21 MAI 2002

2002—05—250

**APPROBATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE RÉVISÉ ENTRE LA
VILLE DE BROMONT ET BROMONT SUR LE LAC**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont organise un programme de camp de jour pour les enfants ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont favorise la participation des organismes à but non lucratif dans l'élaboration et la promotion de l'offre de service des activités de loisirs ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler la résolution numéro 2002-05-217.

D'accepter la convention de partenariat entre la Ville de Bromont et la Société de développement plein-air de Bromont pour la tenue du Camp de jour 2002.

D'autoriser la mairesse ou, en son absence, le maire suppléant et le greffier ou, en son absence, la greffière par intérim, à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, ladite convention.

ADOPTÉ

2002—05—251

**VENTE DÉFINITIVE DU LOT 622 DU CADASTRE OFFICIEL DU
BROMONT, SUITE À UNE VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de vente définitive du lot numéro 622 du cadastre officiel de Bromont, suite à une vente pour non-paiement de taxes, préparé par M^e Isabelle Garneau, notaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la mairesse ou, en son absence, le maire suppléant et le greffier ou, en son absence la greffière par intérim, à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, ledit acte de vente du lot numéro 622 du cadastre officiel de Bromont.

ADOPTÉ

21 MAI 2002

2002—05—252

PROTOCOLE D'ENTENTE, CARRÉ DES PINS

ATTENDU le règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux ;

ATTENDU le projet de développement présenté par Robert Désourdy et Francine Désourdy ;

ATTENDU qu'une entente concernant les travaux municipaux doit être conclue ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la Mairesse et le greffier à signer le protocole d'entente concernant le projet de développement de Immobilier Ski Bromont.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de questions.

2002—05—253

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

PIERRE SIMONEAU, o. m. a., GREFFIER